



SEMC
Sport
Éducation
Mixités
Citoyenneté

Cahier technique

Le sport facteur d'inclusion sociale : présentation générale

"Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences."
De Françoise Dolto

"La seule manière de sortir de la violence consisterait à prendre conscience des mécanismes de répulsion, d'exclusion, de haine ou encore de mépris afin de les réduire à néant grâce à une éducation de l'enfant relayée par tous."
De Françoise Héritier /
Le Monde de l'éducation -
Juillet - Août 2001

"Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle."
De Pierre Lecomte du Noüy-
biologiste Français /
L'Homme et sa destinée

Présentation de la stratégie ministérielle générale

En Europe, le sport est reconnu en tant que facteur d'insertion sociale et les pratiques sportives sont des supports essentiels de la vie sociale, sources d'engagement et d'épanouissement personnel. Elles peuvent donc constituer des supports éducatifs à part entière.

Dans le même esprit en France, le Code du sport (L. 100-1) identifie « les Activités physiques et sportives comme un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale ». Cet enjeu pour la pratique sportive s'inscrit dans les orientations des politiques des ministères sociaux qui sont mises en œuvre dans les DRJSCS, DDCS/PP ainsi que dans les fédérations sportives agréées.

En visant le déploiement national d'une offre d'activités physiques et sportives (APS) adaptée auprès des personnes vulnérables ou engagées dans un processus d'insertion sociale, la mission « sport et inclusion sociale » du PRN SEMC s'intéresse à l'une des priorités de nos administrations : la lutte contre les inégalités sociales en utilisant la pratique d'APS comme un outil favorisant la redynamisation des personnes, le lien social et le « vivre ensemble ».

Cette mission se traduit notamment, à chaque échelon territorial, par un accompagnement au plan technique et pédagogique des différents acteurs qui développent ou pourraient développer des actions favorisant l'accès aux pratiques sportives de ces publics. Cet accompagnement doit permettre d'encourager une démarche éducative et sociale construite en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux.

Objectifs généraux

- Intégrer des pratiques sportives dans l'accompagnement des personnes vulnérables ;
- Encourager le développement de projets, transversaux, entre et à chaque échelon ;

Objectifs stratégiques

- Développer le savoir-faire des acteurs impliqués ;
- Favoriser l'acculturation des différents champs professionnels partie prenante dans la mise en place des projets d'inclusion sociale par le sport ;

Objet de la mission du PRN SEMC

- Accompagner la reconnaissance du sport comme outil de (re)socialisation ;
- Apporter un soutien technique et méthodologique aux porteurs de projets ;
- Favoriser le développement et le déploiement des projets sur le territoire national ;
- Contribuer au travail en synergie des différents acteurs concernés par ces projets.

Quelques éléments de repère

Textes de référence

- Le Code du sport qui identifie « les Activités physiques et sportives comme un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale» (L. 100-1) ;

- Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (page 26) ;

- Le point 3 de la directive nationale d'orientation (DNO) 2017 : prévenir les ruptures sociales, accompagner et protéger les publics fragiles notamment dans le cadre de la réponse au défi migratoire et participer au renforcement de la place des jeunes dans notre société ;

- Le plan national sport santé bien-être qui promeut et développe la pratique des APS comme facteur de santé et de bien être pour des publics cibles du ministère chargé des sports à savoir :
 - les personnes en situation de handicap ;
 - les publics socialement défavorisés ;
 - les publics scolaires ;
 - les publics du monde de l'entreprise.

"Le terme inclusion est de plus en plus utilisé depuis 4 à 5 ans et auparavant d'autres termes étaient employés : intégration, puis insertion. L'usage intensifié du terme inclusion traduit un passage à une politique globale s'adressant aux individus de façon similaire et ayant pour idée de construire la similitude entre les individus pour être sûr qu'ils s'entendent.

L'inclusion donne lieu à une myriade de micro dispositifs qui vont utiliser le sport mais également la culture, le théâtre, le dessin, l'expression corporelle, etc. La logique est celle de l'adaptation aux différences individuelles alors que pendant très longtemps on a au contraire cherché à assimiler les gens, à construire chez eux une similitude. Aujourd'hui ce modèle est dépassé et de plus en plus on parle d'inclusion.

L'idée d'inclure peut être schématisée comme un cercle représentant l'ensemble de la société et on travaille sur les frontières de ce cercle pour que les individus qui en sont un peu à la marge en fassent partie. L'intégration serait plutôt d'aller chercher ceux qui sont à l'extérieur de ce cercle pour essayer de les transformer, de corriger leurs différences, pour les ramener dans le cœur du cercle. La logique de l'inclusion est une logique d'adaptation aux particularités. Le sport est donc mobilisé dans cette logique-là. Le sport est utilisé pour s'adresser aux particularités dans une logique d'inclusion, mais malgré tout, on ne se départit pas de la logique qui consiste à transformer l'individu pour le rendre un peu plus adapté aux logiques sociales.

Il existe deux modes d'appréhension du sport dans une logique d'inclusion sociale. Le premier applique l'inclusion dans une version absolue. C'est l'idée que le sport est une pratique culturelle massive dont il faut permettre l'accès à tout le monde. Le seul objectif est de donner accès. L'autre approche est une version plus relative de l'inclusion. Le sport est utilisé comme un moyen lié à des objectifs de transformation de l'individu, dans une activation morale et physique. Cependant il reste un outil limité, il ne permet pas aux gens ayant des difficultés liées au travail, à la santé, au logement, de trouver des solutions. Il ne peut donc être utilisé que de façon limitée et conditionnelle et il oblige à travailler de façon transversale et à faire se rencontrer les différents professionnels des différents secteurs. En même temps c'est un outil extrêmement puissant, parce qu'il met en jeu le corps, et que dès lors que l'individu est mis en situation de pratique sportive, un cadre normatif est défini.

Quand du sport est proposé, il y a tout un ensemble normatif derrière, selon le contexte, selon les règles, selon le degré de mixité, selon l'objectif fixé etc. C'est en fait un outil de

socialisation passant directement par le corps. Transmettre des valeurs, des modèles corporels, des modèles de rapports entre les gens par le sport, est beaucoup plus efficace que les cours d'éducation civique. Mais mobiliser le sport d'une façon spontanée, peut donner lieu à certains écueils. Cela peut créer une représentation de l'individu qui peut être très discutable. Au contraire, cela peut être un outil extrêmement intéressant s'il y a une réflexion mûrie au préalable : quelle discipline ? Quelle temporalité ? Quelle évolution des séances ? Quelle forme et quel degré de mixité ? Est-ce qu'il y a des contacts entre les personnes ou pas ? Comment est-ce qu'on les mobilise ? Que se passe-t-il après les séances ? Qu'est-ce qu'on fait de la nudité dans les douches pour certains publics ? Est-ce qu'on discute de ce qui s'est passé pendant les séances ? Comment est-ce qu'on gère éventuellement le caractère potentiellement violent de certaines activités ? Cette réflexion doit passer par un triptyque, trois choses forcément liées : le public, les modalités pédagogiques (donner des réponses à aux questions énumérées précédemment), les objectifs fixés.

Le sport peut être un outil intéressant, mais d'une façon conditionnelle, et surtout qui nécessite une réflexion au préalable sur comment on l'utilise. C'est pour le moment un savoir dont on ne dispose pas, en construction, qui permet de constituer progressivement un savoir professionnel et de nourrir des formations qui vont être structurées de façon institutionnelle. "

Sources :

Actes des jeudis de l'éducation et de l'insertion par le sport : Le sport comme outil de travail social « Des débats, des confrontations, au service d'un mariage de deux cultures ». DDCS Meurthe et Moselle - PRN SEMC 2016

François Le Yondre

- Grade : Maître de conférences
- Fonctions et responsabilités : Maître de conférences à l'UFR APS. Depuis 2011 : Maître de conférences à l'Université de Rennes 2. UFR APS
- Chercheur en sociologie du sport.
- Membre du VIP&S (EA 4636)
- Lauréat du prix de l'écrit social 2013 (catégorie « article ») pour l'article « Les corps incertains » publié dans le numéro 38 de la revue Le sociographe. Prix partagé avec M. Bernard Lahire dans la catégorie « ouvrage ».

Quelques chiffres clés sur les publics concernés en France...

- 8,6 millions de personnes vivent avec moins de 964 euros par mois ;
- 400 000 Français sont tombés dans la pauvreté entre 2009 et 2010 (+0,6 point) ;
- Près de deux nouveaux pauvres sur trois sont des enfants de moins de 18 ans (leur taux de pauvreté en 2010 atteint 19,6 %, soit une hausse de 1,9 point entre 2009 et 2010) ;
- Les inactifs contribuent fortement à l'augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté en France. Entre 2009 et 2010 plus d'un nouveau pauvre sur six est un adulte inactif (non retraité et non étudiant), un nouveau pauvre sur dix est un retraité ;
- Un français sur cinq déclare avoir renoncé à des soins pour des raisons financières. En 2008, sur les douze derniers mois, il s'agit de 15,4 % de la population adulte.
- 3,5 millions de personnes sont mal-logés ;
- 150 000 personnes vivent dans la rue ou dans des structures d'hébergement ;
- 800 000 personnes ont recours à l'aide alimentaire faute de pouvoir simplement se nourrir ;
- D'après l'enquête des revenus fiscaux et sociaux de 2010 pilotée par l'INSEE, les femmes représentent 54,5 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté et 71,8 % des pauvres de plus de 75 ans sont des femmes. Les femmes se situant dans les tranches d'âge intermédiaires constituent la quasi-totalité des cheffes de familles monoparentales et un tiers d'entre elles (34,5 % en 2010) se situent en dessous du seuil de pauvreté ;
- 67 050 personnes écrouées au 1^{er} novembre 2013 au sein de 190 établissements pénitentiaires (dont 3,3 % de femmes) ;
- La durée moyenne d'incarcération est de 9,9 mois et l'âge moyen est de 34 ans.
- En 2013, au 31 septembre, 117 803 jeunes sous-main de justice sont suivis par la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse).

Sources 2013 DGCS, SDFE, DPJJ, DAP.

Modalités d'action du PRN SEMC

Outiller - accompagner les acteurs



1/ Un site internet dédié au « sport, facteur d'inclusion sociale »

De mai 2012 à juin 2014, un groupe national interministériel de réflexion et de rédaction, a été mobilisé par la direction des sports, en collaboration avec le PRN SEMC. Ce groupe s'est engagé à participer à la production d'un guide méthodologique « Sport, facteur d'inclusion sociale ».

Ce guide internet, à destination de toute personne concernée par l'élaboration ou la conduite de projets d'inclusion sociale par le sport, veut favoriser la mise en place d'actions concrètes sur l'ensemble des territoires et ce dans une démarche collaborative entre tous les acteurs.

Inauguration du site internet au salon des Maires en novembre 2014.



Les deux objectifs du site

- Promouvoir une offre d'Activités physiques et sportives (APS) adaptée aux enjeux et aux problématiques des personnes en situation d'exclusion sociale (ou vulnérables) qui en sont le plus éloignées ou qui sont dans un processus d'insertion dans notre société,
- Favoriser le travail collaboratif des agents, entre les différents échelons du niveau national au local et entre les acteurs d'un même échelon.

Méthodologie d'utilisation

La rédaction de ce site s'appuie sur des expériences de terrain menées par des agents des services déconcentrés du Ministère chargé des sports. Cet outil ne propose en aucun cas une méthode unique. Il s'agit de présenter un certain nombre de préconisations tirées de ces expériences pour impulser et démultiplier des offres d'APS en faveur de l'inclusion sociale.

<http://guides.semcsports.gouv.fr/sport-inclusion-sociale/>

Des clips vidéo



Un clip de présentation générale de la démarche nationale :

<http://guides.semcsports.gouv.fr/sport-inclusion-sociale/>



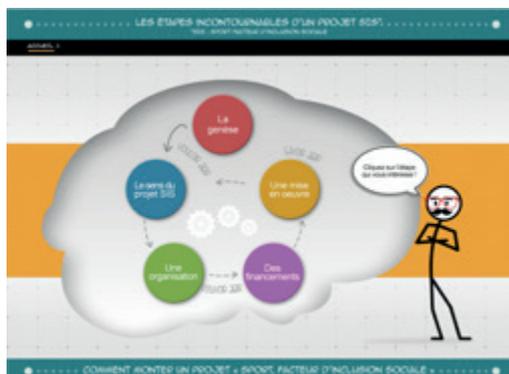
Un témoignage d'un bénéficiaire en situation de précarité :

<http://guides.semcsports.gouv.fr/sport-inclusion-sociale/de-qui-parle-t-on/temoignage-de-jonathan/>



Un clip témoignage d'un détenu :

<http://guides.semcsports.gouv.fr/sport-inclusion-sociale/de-qui-parle-t-on/temoignage-dun-detenu/>



Un didacticiel « Comment monter un projet d'inclusion sociale par le sport » avec des interviews de professionnels :

<http://clients.critt-sl.eu/fanny/index.html#accueil.html>

2/ Formations

La formation est, pour le PRN SEMC, un levier fort de transmission des savoir-faire servant à la fois l'animation de réseau, l'échange de pratiques professionnelles, le repérage d'expérience et la diffusion de nos productions.

**Exemple : Formations offre nationale des métiers (anciennement PNF)
« sport facteur d'inclusion sociale : du sens à la méthode »**

Cibles

Tout agents du champ sport, jeunesse et social susceptibles de s'engager dans le développement de projets territoriaux SIS.

Objectifs de la formation

- Comprendre le sens et la finalité des projets d'inclusion sociale par le sport
- Acquérir la méthodologie de projet sur les actions d'inclusion sociale par les APS
- Connaître les acteurs et les caractéristiques des publics visés
- Acquérir les bases de l'argumentaire nécessaire pour la mobilisation des acteurs

Programme

- Les acteurs locaux (ARS, CHRS, CADA, PJJ, Pénitencier,...)
- Les publics (primo-arrivants, SDF, jeunes en état d'addiction, jeunes femmes accueillies en foyer, jeunes en décrochage scolaire, jeunes sous main de justice)
- La méthodologie de projet spécifique
- L'argumentaire nécessaire à la mobilisation des acteurs
- Les dispositifs de financement
- Exemples de projets en cours

Compétences visées

- Savoirs : connaître les intérêts et limites des projets d'inclusion sociale par le sport, les sources de financement possibles
- Savoir-être : appréhension des cultures professionnelles du champ social
- Savoir-faire : mobiliser les acteurs et le public autour de ces projets mettre en œuvre un projet relatif à l'inclusion sociale par les APS



3/ Journée technique sport, facteur d'inclusion sociale

En mobilisant plus d'une centaine de professionnels des champs du sanitaire et social et du sport, ces journées d'étude à dimension nationale souhaitent donner des éléments de réponses et des pistes de travail autour de thèmes spécifiques. Elles participent également à l'animation de réseau et à l'acculturation des acteurs de champs professionnels différents.

Exemple : La journée technique de juin 2014 : l'évaluation des projets et des pratiques professionnelles pour développer l'usage du sport comme outil de l'inclusion sociale.

Publics des journées techniques → opérateurs techniques du champ sanitaire et social et du champ sport

- Agents des DRJSCS et DDCS/PP (professeurs de sport, conseillers du pôle cohésion sociale, correspondants PRIPI, déléguées aux droits des femmes) ;
- Conseillers techniques de fédérations sportives, éducateurs sportifs ;
- Opérateurs techniques d'associations à caractère social (directeurs de structures d'accueil, chefs de services, éducateurs spécialisés)

Objectifs

- Approfondissement et analyse critique des pratiques professionnelles ;
- Animation de réseaux d'opérateurs locaux et nationaux ;
- Extraction de données pouvant être utilisées et diffusées.



Synthèse de cette journée technique : <http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/Public/JT1.pdf>

4/ Étude coordonnée avec le laboratoire VIPS – Université Rennes 2

Axe de recherche

Analyse des impacts des APS sur les publics bénéficiaires d'une action d'inclusion sociale

Titre de l'étude

Projets d'inclusion sociale par le sport : quels impacts sur les publics bénéficiaires ?

Problématique résumée

L'évaluation des effets du sport en matière d'inclusion est confrontée à de nombreux obstacles.

Le travail portant sur ce volet thématique doit s'inscrire sur le long terme. Si évaluer consiste avant tout à mesurer et à objectiver dans quelle mesure les objectifs d'une démarche politique sont atteints, alors il s'agit littéralement de savoir si la participation à un programme sportif a permis l'inclusion.

Pour cela, il faut admettre que l'inclusion est un processus long et complexe auquel le sport ne peut prendre part que partiellement. Cela implique donc de considérer les facteurs sportifs dans un ensemble de facteurs qui constituent l'épaisseur d'une trajectoire individuelle.

Objectifs de l'enquête

- Analyse et mesure objectivée des impacts des actions SIS sur les publics cibles ;
- Détermination d'indicateurs de résultats modélisables et reproductibles ;

5 / Constitution et animation d'un réseau de personnes ressources

La mission « Sport, facteur d'inclusion sociale » a permis d'identifier un certain nombre de structures et de personnes ressources mobilisées sur ce champ d'intervention, en vue de la constitution d'un réseau d'acteur, dont l'animation est notamment confiée au PRN SEMC.

Composition de ce réseau informel

- Agents d'état (dynamique interministérielle, services déconcentrés, établissements) ;
- Fédération sportives ;
- Fédérations jeunesse et éducation populaire ;
- Acteurs sociaux ;
- Associatifs ;
- Universitaires.

Objectifs de l'animation de réseau

- Partages d'expériences ;
- Mutualisation ;
- Apports de connaissances et d'expertises.

6/ Des expériences innovantes repérées, modélisées (parfois accompagnées)

De nombreux acteurs du sport mènent des projets remarquables que le PRN SEMC tente de repérer, valoriser et capitaliser. Certaines expériences et leurs acteurs sont de véritables ressources d'expertises, d'autres sollicitent notre accompagnement ou notre soutien pour une action précise.

Exemple 1 : le DIPS (Dispositif d'Inclusion sociale Par le Sport) de la DRJSCS Centre-Val de Loire

Ce projet mené par la DRJSCS Centre-Val de Loire, en collaboration avec les six DDSCS/ PP de la région, le comité régional UFOLEP et ses comités départementaux, le comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire d'Eure-et-Loir et deux centres équestres du Cher visait à structurer une offre d'activités physiques et sportives (APS) à destination des personnes accueillies au sein des différentes structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion (AHI) sur l'ensemble de la région. Un pilotage départemental du dispositif a été souhaité afin de répondre au mieux aux besoins des établissements sociaux et des résidents.

Le colloque territorial « inclusion sociale par le sport » qui a eu lieu mardi 16 juin 2015 marque la fin de l'expérimentation du DIPS mise en place en septembre 2014 sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

Objectif principal

L'objectif du DIPS est de proposer des créneaux d'APS réguliers en direction des personnes accueillies dans l'ensemble des établissements sociaux de la région Centre-Val de Loire et sur l'ensemble des départements pour faciliter leur insertion dans la société et l'accès aux soins.

Enjeux

Pour les personnes en situation d'exclusion sociale, ce projet expérimental représente une opportunité de :

- Se mettre ou remettre en activité,
- Se reconstruire ou se construire pour certains,
- Retrouver un espace-temps et pouvoir se projeter,
- Reprendre confiance en elles et retrouver l'estime de soi,
- Sortir du cadre habituel (s'évader),
- Créer du lien social, etc.

Par ailleurs, ce dispositif veut favoriser l'intégration des pratiques sportives dans l'accompagnement global des personnes vulnérables.

Acteurs associés

Un groupe de travail territorial a été constitué pour coordonner le DIPS :

la DRJSCS, les DDCS/PP, le mouvement sportif régional, le conseil régional, l'ARS, le comité régional de l'UFOLEP et ses comités départementaux, le comité départemental EPGV 28, etc.

Des groupes de travail départementaux ont été constitués avec les DDCS/PP, les comités départementaux sportifs, les établissements sociaux impliqués et d'autres partenaires (municipalités, associations caritatives...).

Cette expérimentation n'a pu être menée à bien qu'avec la contribution des directeurs de structures et des équipes socio-éducatives.

Aussi, la mise en place d'un tandem travailleur social (de la structure) / éducateur sportif (mis à disposition dans le cadre de cette expérimentation) était la condition sine qua non de sa réussite.

Bilan – Résultats

Depuis sa création, ce dispositif s'est traduit par l'ouverture d'une trentaine de créneaux sportifs hebdomadaires dans près de 50 établissements sociaux de la région, soit près de 300 résidents concernés toutes les semaines.

Un bilan plus que positif et une dynamique territoriale visible (au 01/07/2015) :

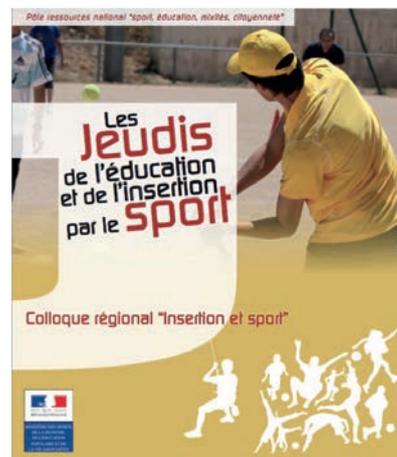
- Plus de 600 séances sportives,
- 53 établissements sociaux impliqués (d'autres souhaitent aussi rejoindre le dispositif),
- Plus de 30 créneaux hebdomadaires,
- Près de 800 résidents qui pratiquent,
- Environ une dizaine d'éducateurs sportifs,
- Plus de 1 500 participations aux séances sportives...

Exemple 2 : Accompagnement technique et méthodologique du Colloque régional "Insertion et sport" de Bretagne

Préambule

L'association Breizh Insertion Sport (BIS) a été créée en 2009. Elle a organisé, les 2 et 3 avril 2012, le colloque « Insertion et sport » en partenariat avec la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP 35) et le PRN SEMC.

Breizh Insertion Sport œuvre auprès des publics en situation de vulnérabilité ou de précarité. L'association a son siège à Rennes et intervient sur l'ensemble de la Région Bretagne.



Pourquoi ce colloque

Les actions menées par Breizh Insertion Sport et par d'autres acteurs utilisant le sport comme outil d'intégration nous ont amenés au constat que cet outil pouvait aussi contribuer à une certaine prise de conscience pouvant conduire à une transformation existentielle.

Il a donc semblé opportun de créer l'ouverture d'un débat mêlant à la fois les éducateurs sportifs, les travailleurs sociaux, les sociologues, les universitaires, les bénévoles, les responsables institutionnels mais aussi, bien évidemment, les bénéficiaires des actions.

Breizh Insertion Sport contribue à la mise en place et à l'élargissement d'un réseau de partenaires qui s'évertuent, tant sur le champ institutionnel que sur le champ associatif, à répondre aux problèmes sociétaux. La mise en place d'un tel événement donne alors l'occasion aux acteurs des milieux institutionnels,

sociaux, politiques, associatifs et sportifs de la région de pouvoir s'exprimer. Avec la connaissance des activités de chacun et des difficultés qui s'imposent aux yeux de tous, il est possible de répondre et d'agir pour proposer des initiatives permettant de construire des passerelles pouvant mener vers une autre idée de l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Bilan

- Mobilisation massive des participants
- Echanges de connaissances et d'expertises
- Instauration d'une dynamique territoriale pérenne
- Développement d'actions transversales et mutualisées entre acteurs territoriaux

Lien vers les actes du colloque

<http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/Public/jei11.pdf>

7/ Veille documentaire - centre doc du PRN SEMC

Le pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté » (PRN SEMC) propose le premier centre de documentation dédié à la cohésion sociale par le sport. Entièrement gratuit, le centre de documentation est consultable en ligne, ou bien en réel, sur le site d'Aix-en-Provence du CREPS PACA.

Le centre de documentation du PRN SEMC est accessible à tous : éducateurs, étudiants, professionnels, formateurs, chercheurs, éducateurs, et plus largement à tous les acteurs du sport et de la cohésion sociale.

Comprenant, entre autres, des dossiers, revues, ouvrages, rapports, guides... le fonds documentaire est à votre disposition pour vous informer en priorité sur :

- l'éducation et l'insertion par le sport,
- le développement de la pratique sportive féminine, l'accès des femmes aux fonctions de responsabilités associatives et techniques,
- la prévention et la lutte contre les incivilités, la violence et les discriminations dans le sport,
- le développement de la pratique sportive dans les zones prioritaires (rurales et urbaines).

Les services proposés sont :

- l'accompagnement à la recherche,
- la consultation et le prêt, sur place comme à distance (d'une durée initiale de trois semaines pour trois documents, le prêt est modulable en fonction de vos besoins),
- veille de l'actualité en direction des membres du réseau,
- création de dossiers documentaires et de bibliographies thématiques sur demande.



Par ailleurs, la version « online » du centre de documentation est accompagnée d'un moteur de recherche qui facilitera considérablement vos démarches.

Le PRN SEMC a souhaité structurer son ancrage théorique et universitaire, mais aussi favoriser le partage d'information entre acteurs en :

- élargissant le centre de ressources documentaires à la thématique « sport et inclusion sociale » ;
- établissant un système de veille permanente sur la thématique, relayé sur son bulletin d'information.

Lien vers le centre documentaire :

<http://www.semc.sports.gouv.fr/base-documentaire/>

Quelques points bilan de la mission

Photographie du déploiement territorial

DRJSCS stabilisées ou semi-stabilisées

- Centre Val de Loire
- Pays de la Loire
- Auvergne Rhône-Alpes

DDCS/PP stabilisées

- Ille et Vilaine
- Sarthe
- Meurthe et Moselle
- Corrèze
- Hérault
- Gard

Services à potentiels ou non stabilisés

- Région Grand-Est
- Normandie
- Bas-Rhin
- Lozère
- Haute-Vienne

Territoire expérimental

- PACA via la DIR PJJ Sud est

Chiffres clés

Déploiement territorial

- 4 régions en ordre de marche + 2 régions en devenir
- 6 départements en ordre de marche + 4 en devenir
- 1 région en territoire expérimental (PACA)

Formations entre octobre 2013 et février 2017

- 46 cadres Jeunesse et sport formés
- 80 professionnels des champs sport, social et santé formés en région Pays de la Loire
- 100 éducateurs PJJ formés
- 80 Moniteurs de sport DAP formés

Fréquentation site internet « le sport facteur d'inclusion sociale »

- 1770 utilisateurs
- 6893 pages vues
- 3'30 durée moyenne des sessions
- Les pages les plus vues : clips vidéo et boîte à outils

Bibliographie sport et inclusion sociale

Les documents dont les références sont précédées d'un * peuvent être prêtés par le PRN SEMC

Livres

- * ARCAND Michelle, BRISSETTE Lorraine. *Accompagner sans s'épuiser*. (ASH : Rueil-Malmaison, 2012).
- * BONJOUR Pierre, CORVAZIER Françoise. *Repères déontologiques pour les acteurs sociaux : une éthique au quotidien*. (Erès, Toulouse : 2014).
- * BOUCHER Manuel. *Penser les questions sociales et culturelles contemporaines : quels enjeux pour l'intervention sociale ?* (L'Harmattan, Paris : 2010).
- * COLLARD Luc. *Sport et bien-être relationnel : un autre aspect de la santé*. (Chiron : Paris, 2012).
- * DEBANNE-LAMOULEN Annick. *Estime de soi et insertion des jeunes : les laissés-pour-compte de la cité*. (L'Harmattan : Paris, 2011).
- * DEBOUT Michel. *Le traumatisme du chômage*. (Les éditions de l'Atelier : Ivry-sur-Seine, 2015).
- * FALCOZ Marc, KOEBEL Michel. *Intégration par le sport : représentations et réalités*. (L'Harmattan, Paris : 2005).
- * LEBRUN Pierre-Brice, LARAN-GAILHAGUET Sandrine. *Le droit en action sociale*. (Dunod : Paris, 2014).
- * LE YONDRE François. *Les chômeurs et le sport : des catégories et des hommes. Approche sociologique du sport face au chômage : instrument disciplinaire ou support de tactiques identitaires. Des catégories sociales en jeu*. (Editions universitaires européennes : Sarrebruck, 2010)
- * MARTEL Ludovic. *Les politiques d'insertion par le sport du MJS entre 1981 et 2002 : analyse comparée de deux publics, les jeunes des quartiers et les personnes handicapées*. (Connaissances et Savoirs : Paris, 2010).
- * MOULIN Bernard, GUILBAUD Serge, APPERE Eric. *Sport, emploi et performances... sociales : être ou avoir ?* (Bernard MOULIN : Douarnenez, 2009).
- * PIMOR Tristana. *Zonards : une famille de rue*. (Presses universitaires de France : Paris, 2014).
- * ZANNA Omar. *Le corps dans la relation aux autres : pour une éducation à l'empathie*. (Presses universitaires de Rennes : Rennes, 2015).

Etudes et recherches universitaires

- * BREGNARD, Benjamin. *La pratique sportive institutionnelle pour des jeunes en rupture sociale*. (Haute école en travail social HES-SO Valais-Wallis, 2015).
- * COLAUTI, Mélanie. *Pistes de réflexion pour une continuité de la pratique d'activités physiques et sportives en association du public féminin en difficulté financière et/ou sociale issu des dispositifs « Sport et Insertion » et « Sport pour Toutes » du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle*. (Université de Lorraine, 2012).
- * LOUTFI Mohamed. *Le dojo du karaté-do : un espace de socialisation pour un jeune de la rue ?* (Université du Québec, 2011).
- * PHILIPPE Damien. *Analyse socio-historique d'une politique de prévention par le sport : entre inflexions politiques et contexte local, l'exemple de la ville de Trappes*. (Université Rennes 2, 2011).

Quelques outils complémentaires

- * Guide d'analyse des projets de l'éducation et de l'insertion par le sport [LIVRET]. (Pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté » : Aix-en-Provence, 2012).
- * Guide à l'usage des responsables de projets : développer un projet d'éducation ou d'insertion par le sport [LIVRET]. (Pôle ressources national « Sport éducation insertion » : Besançon, 2007).
- * Guide à l'usage des formateurs : améliorer, grâce à la formation, la prise en compte par les animateurs et les éducateurs sportifs des publics particuliers [LIVRET]. (Pôle ressources national « Sport éducation insertion » : Besançon, 2007).